

RELATIONS SOCIALES

Mooc - Dialogue social dans l'entreprise: les nouvelles règles

Ce mooc permet d'acquérir un socle de connaissances en droit pour:

- Comprendre la nouvelle législation et être en conformité avec,
- Utiliser au mieux les possibilités offertes par la nouvelle législation,
- Adapter le nouveau cadre légal aux réalités diverses des entreprises (taille, secteurs, culture) notamment par la négociation/conclusion d'accords d'entreprise.
- Comprendre ce qui relève de la négociation d'entreprise en matière de dialogue social.

La réforme du Code du travail (les six ordonnances de septembre et décembre 2017 + les décrets + la loi de ratification de mars 2018) a profondément modifié les règles juridiques concernant le dialogue social dans l'entreprise.

Quelques illustrations : une nouvelle institution – le comité social et économique – remplace le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le CHSCT – qui disparaissent le 31 décembre 2019 ; les règles de la négociation collective dans l'entreprise fixées hier par la loi peuvent maintenant être largement fixées par accord d'entreprise (sur certains sujets/à certaines conditions) ; etc.

Ces nouvelles règles sont applicables à des dates variables. Ainsi, la mise en place du nouveau Comité social et économique (CSE) a lieu à une date différente dans chaque entreprise. Cependant, l'ensemble de la nouvelle législation sera applicable dans toutes les entreprises à partir du 1er janvier 2020.

L'année 2019 est donc une année importante pour se préparer à ce bouleversement. Le nouveau droit applicable est à connaître. Il est complexe et nécessite de se former pour appréhender au mieux les nouvelles règles et leurs différents usages possibles.

Parmi les sujets traités :

- Les élections professionnelles du CSE dans l'entreprise,
- Les attributions et les moyens de fonctionnement du CSE (en fonction de la taille de l'entreprise et des accords d'entreprise conclus),
- Le droit syndical dans l'entreprise, les nouvelles règles sur les actions en justice,
- Les négociations collectives dans l'entreprise : thèmes, périodicité, contenu, processus, modes de validation des accords, contentieux,
- Le dialogue social dans l'entreprise sur des thèmes particuliers : l'emploi, la santé et la sécurité notamment,
- La protection des représentants des travailleurs contre le licenciement,
- Le droit de grève.

Format

Ce mooc se déroule sur 5 semaines. Chaque semaine comporte plusieurs séquences. Chaque séquence est composée d'une vidéo vous présentant une thématique ainsi qu'un quiz qui permet aux apprenants de faire le point sur leurs acquis.

Les inscrits auront accès à tous les contenus (vidéos, documents et quizz) dès l'ouverture du Mooc et conserveront

l'accès même après sa fermeture.

Pour chaque séquence, des discussions sont ouvertes sur le forum. Les retours hebdomadaires aux principales questions posées sur les forums se feront en direct par hangout.

Prérequis et public cible

Cette formation professionnelle ne nécessite aucun pré-requis en termes de diplômes ou de formation.

Elle s'adresse aux :

Employeurs (PME)
DRH et « gestionnaires RH » dans les entreprises
Élus du personnel des entreprises – CE/DP/CHSCT - CSÉ
Syndicalistes salariés (délégués/représentants syndicaux dans les entreprises).

Ainsi qu'aux :

Acteurs juridiques externes (inspection du travail notamment).
Étudiants en droit, en filière RH, en écoles de commerce, en filières professionnelles (IUT, BTS, etc.).

L'enseignant

Michel Miné est professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne. Il est responsable national du cours Droit des relations collectives (DRS102) et chercheur au Lise/Cnam/CNRS (axe Travail).

Par ailleurs, il est conférencier à l'Académie de droit européen (ERA, à Trèves) depuis 2004 et membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, depuis 2013. Ancien inspecteur du travail (directeur du travail), il est formateur à l'Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Autres formations proposées par le Cnam dans ce domaine:

Unités d'enseignement totalement à distance:

Droit du travail : relations collectives
Droit social : bases du droit du travail - aspects individuels et collectifs
Droit social européen et international

Stages en journée:

Certificat de-spécialisation Management de la-diversité et de la non-discrimination
Droit-du-travail: relations collectives
Recruter sans discriminer



20 mai 2019

30 juin 2019

Pour en savoir plus et pour s'inscrire:



Effort estimé: 2 h 30 /semaine



tous nos moocs

<http://foad.cnam.fr/tous-nos-moocs/mooc-dialogue-social-dans-l-entreprise-les-nouvelles-regles-1061831.kjsp?RH=14>